

Le transport solidaire au service des habitants.

Il fait bon vivre dans nos campagnes mais l'éloignement des services n'est pas sans poser problème aux personnes ne pouvant pas ou peu se déplacer.

Le transport solidaire proposé actuellement sur notre territoire en plein développement est une des réponses possibles dans les zones rurales.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) des Vallées du Haut Anjou a hérité de la compétence de mobilité solidaire et assure la coordination générale du Transport Solidaire en s'appuyant sur des relais de proximité dans chaque commune.

Basé sur le bénévolat et l'échange, le transport solidaire vient en complément de l'offre de services existants. Il permet aux personnes de tout âge, mais éprouvant des difficultés temporaires ou permanentes à se déplacer seules, de réaliser des actes du quotidien (*rendre visite à un proche, des amis, de la famille, rechercher un emploi, effectuer des démarches administratives, faire ses courses ou se rendre à un rendez-vous médical*) et ainsi rompre l'isolement.

Pour bénéficier de ce service, il faut adhérer au transport solidaire (cotisation annuelle de 5€) qui coordonne ensuite la mise en relation entre les conducteurs et les bénéficiaires. Pour chaque trajet, le bénéficiaire indemnise le bénévole conducteur. En plus de répondre à un besoin de mobilité sur le territoire, le transport solidaire favorise la rencontre et les échanges entre des habitants d'un même territoire.

Le transport solidaire recherche des bénévoles.

Le CIAS des Vallées du Haut Anjou soutient le transport solidaire qui repose sur le bénévolat et l'entraide.

Vous souhaitez rendre service à des « voisins » et avez un peu de temps libre, vous pouvez devenir conducteur-bénévole. Vous participerez à un réseau d'entraide sur votre territoire.

Renseignements complémentaires

Coordination générale du transport solidaire

Centre intercommunal d'action sociale des Vallées du Haut-Anjou

Vincent BOSSÉ – animateur social

Tél. : 07 57 41 62 09 – v.bosse@valleesduhautanjou.fr

Référente communale :

Mme THARRAULT Martine

Tél. : 06 13 28 73 38

Vous souhaitez être bénéficiaire :

- des trajets occasionnels qui s'adressent à toute personne en difficulté pour se déplacer
- des déplacements pour :
 - rendre visite à de la famille, des amis,
 - réaliser des démarches administratives
 - aller à des rendez-vous médicaux
 - faire des courses

Vous souhaitez être conducteur :

- une démarche de solidarité envers celles et ceux qui ont des difficultés pour se déplacer
- une rencontre pour créer du lien social

Un fonctionnement :

- une inscription annuelle au tarif de 5€ (individuelle) ou 8€
- une anticipation de plusieurs jours est nécessaire pour la planification du transport.
- le bénéficiaire indemnise directement le conducteur bénévole (frais kilométrique, stationnement, péage le cas échéant)
- Tarifs d'indemnisation kilométrique :
 - Trajet inférieur ou égal à 5 km = 2€
 - Trajet supérieur à 5 km = 0,40€ / km parcouru